

CAP

TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIÈGE

EN APPRENTISSAGE



2 ANS



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de l'Atlantique - 17200 ROYAN
Tél. 05 46 23 55 24

Contact : Jean-Louis Gautriaud - Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Ce CAP prépare à la réalisation et à la réfection de sièges et de lits, mais aussi à la pose de tentures murales et de décors en matériaux souples.

Le titulaire du diplôme connaît les matériaux traditionnels et les techniques de garnissage (crin animal et fibres végétales), les étapes de fabrication, les tissus et les matériaux, les composants auxiliaires (cordes, ficelles, fils, colles), les machines à carder. Il pose des sangles et des ressorts, garnit et habille sièges et lits, procède aux finitions avec des clous, de la passementerie...

Dans son travail, il relève des mesures, calcule les métrages et procède à la coupe des tissus.

COMPÉTENCES VISÉES

- Déterminer les matériaux et outillages nécessaires en fonction de la fiche technique du produit.
- Préparer le poste de travail et assurer les protections de l'ouvrage si nécessaire.
- Procéder à la réalisation de la garniture.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Tapissier d'ameublement.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de fin de 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème) ou être titulaire d'un niveau CAP, BAC ou plus. Possibilité de faire la formation en 1 an si titulaire d'un diplôme supérieur ou équivalent.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : de 1 à 2 semaines par mois en centre de formation, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 910h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac pro Artisanat et métiers d'art option tapisserie d'ameublement.
- BP Ameublement tapisserie décoration BTM Tapissier décorateur.
- DMA Arts de l'habitat option décors et mobiliers.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

• Réussite aux examens :	NC
• Taux d'insertion :	60,00 %
• Taux de poursuite d'étude :	33,00 %
• Taux de rupture :	se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

